

Avant de conclure un marché public, il faut se poser les bonnes questions. Voilà en dix étapes la marche à suivre afin de sécuriser l'élaboration et la passation d'un marché public.

Au sommaire :

1. [Définir le besoin à satisfaire](#)
2. [Définir la procédure applicable](#)
3. [Déterminer le mode de dévolution souhaité](#)
4. [Identifier les différentes étapes de la procédure de passation retenue à suivre](#)
5. [Rédiger les documents constitutifs du marché et les pièces contractuelles](#)
6. [Fixer les critères de sélection et d'attribution pour identifier l'offre économiquement la plus avantageuse](#)
7. [Procéder aux opérations de passation et d'attribution du marché](#)
8. [Informers les candidats dont les plis ont été rejetés](#)
9. [Transmettre les pièces justificatives du marché aux autorités de contrôle](#)
10. [Notifier le marché au titulaire et envoyer ou publier un avis d'attribution à / aux organe\(s\) de publication retenu\(s\) pour l'avis d'appel public à la concurrence](#)